

Annexe F2a des lignes directrices pour les appels à propositions en deux phases

GRILLE DE VERIFICATION ET D'ÉVALUATION D'UNE PROPOSITION

APPEL A PROPOSITION : **TRANSITION VERS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES VIA LA MISE A L'ECHELLE D'INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES DANS LA REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE (DESIRA+)** ET <NUMERO>

Grille complétée par : _____

Date : ___/___/___

I. DONNÉES D'IDENTIFICATION

Numéro de référence :	
Intitulé de l'action :	
No Navision :	
Demandeur (pays) :	
Région(s) ou pays ciblé(e)s :	
Montant sollicité	EUR _____
Durée :	___ mois

II. VERIFICATION

1. Vérification administrative	Oui	Non
1. Le formulaire de proposition correct a été utilisé.		
2. Le formulaire est rempli et signée (Annexe Aa)		
3. Le formulaire est dactylographié et rédigé dans la langue requise		
4. Le formulaire de proposition est envoyé à desiraplus@enabel.be		
5. Toutes les annexes requises sont jointes.		
6. Chaque codemandeur a rempli et signé le mandat, qui est joint (Annexe Aa).		
7. Le budget (Annexe B) est joint, équilibré et présenté dans le format requis et libellé en EUR.		

8. Le cadre logique (Annexe C) est complété et joint.		
2. Vérification de la recevabilité		
9. La durée de l'action est comprise entre 24 mois et 30 mois (durée minimale et maximale autorisée).		
10. Les coûts présentés dans le budget de l'action sont des coûts éligibles.		
11. La contribution demandée n'a pas été modifiée de plus de 20 % par rapport au montant demandé au stade de la conceptuelle et reste en dessous de la limite maximale.		
Conclusion: la proposition est/n'est pas prise en compte pour l'évaluation Commentaires :		

III. EVALUATION

Lignes directrices de notation

La présente grille d'évaluation se subdivise en **rubriques** et **sous-rubriques**. Pour chaque sous-rubrique, il est attribué une note (ou score) comprise entre 1 et 5, conformément à l'échelle d'appréciation ci-dessous:

Score	1	2	3	4	5
Appréciation	Très insuffisant	Insuffisant	Moyen	Bon	Très bon

Ces notes doivent être additionnées pour obtenir la note totale pour la rubrique en question. Les notes totales des rubriques doivent être reportées au point 6 et additionnées pour obtenir la note globale pour la proposition en question.

Pour chaque rubrique, il est prévu un cadre pour y inscrire des remarques – qui doivent porter sur les points couverts par la rubrique en question. Des commentaires doivent être formulés pour chaque **rubrique**. Si un évaluateur attribue une note de 1 (très insuffisant), 2 (insuffisant) ou 5 (très bon) pour une sous-rubrique, il doit la justifier dans le cadre « commentaires ». Ces cadres peuvent être agrandis au besoin.

1 Capacité financière et opérationnelle	Note max	Note
12. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une expérience en gestion de projets suffisante?	5	
13. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une expertise technique suffisante? (notamment, une connaissance des questions/points à traiter)	5	
14. Le demandeur et, le cas échéant, ses partenaires possèdent-ils une capacité de gestion adéquate? (notamment, au regard du personnel, des équipements et de la capacité à gérer le budget de l'action)	5	
15. Le demandeur dispose-t-il de sources de financement stables et suffisantes?	5	
Note totale (1)	20	
Commentaires :		

Si la proposition obtient une note totale inférieure à « moyen » (12 points) pour la rubrique (1) capacité financière et opérationnelle, elle sera éliminée par le comité d'évaluation.

2 Pertinence de l'action	Note max	Note
16. Report de la note totale obtenue lors de l'évaluation de la note conceptuelle	70	
Note totale (2)	70	

Commentaires :

3 Efficacité et faisabilité de l'action	Note max	Note
17. Les activités proposées sont-elles appropriées, pratiques et cohérentes avec les objectifs et résultats escomptés?	5	
18. Le plan d'action est-il clair et faisable?	5	
19. La proposition contient-elle des indicateurs objectivement vérifiables en lien avec le cadre de résultat générique indicatif pour évaluer les résultats de l'action? Une évaluation est-elle prévue?	5	
20. Le niveau d'implication et de participation à l'action des partenaires est-il satisfaisant?	5	
Note totale (3)	20	
Commentaires :		

4 Durabilité de l'action	Note max	
21. L'action est-elle susceptible d'avoir un impact tangible sur les groupes cibles?	5	
22. La proposition est-elle susceptible d'avoir des effets multiplicateurs ? (notamment, probabilité de reproduction et d'extension des résultats de l'action, ainsi que diffusion d'informations)	5	
<p>23. Les résultats attendus de l'action proposée sont-ils durables ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un point de vue financier (comment les activités seront-elles financées à la fin de la subvention ?) - d'un point de vue institutionnel (existe-t-il des structures qui permettront la poursuite des activités à la fin de l'action ? Les résultats de l'action seront-ils « appropriés » au niveau local ?) - au niveau politique (le cas échéant) (quel sera l'impact structurel de l'action – par exemple, conduira-t-elle à de meilleures lois, codes de conduite, méthodes, etc. ?) - d'un point de vue environnemental (le cas échéant) (l'action aura-t-elle un impact positif/négatif sur l'environnement ?) 	5	
Note totale (4)	15	
Commentaires :		

5 Budget et rapport coût-efficacité de l'action	Note max	
24. Les activités sont-elles convenablement reflétées dans le budget?	5 (x 2)**	
25. Le ratio entre les coûts estimés et les résultats escomptés est-il satisfaisant?	5	
Note totale (5)	15	

Commentaires :

**note multipliée par 2 en fonction de son importance.

6 Note globale et recommandation	Note max	Note
1. Capacité financière et opérationnelle	20	
2. Pertinence de l'action	70	
3. Efficacité et faisabilité de l'action	20	
4. Durabilité de l'action	15	
5. Budget et rapport coût-efficacité de l'action	15	
NOTE GLOBALE	140	
Seules les propositions ayant obtenu une note globale de 84/140 minimum seront présélectionnées		
Recommandation :	Non sélectionnée provisoirement :	

	OUI/NON
Documents justificatifs relatifs aux motifs d'exclusion fournis	

Les propositions pour lesquelles les documents demandés n'ont pas été fournis ne sont pas reprises dans la liste des propositions retenues.